

Bien démarrer l'année 2024 : L'essentiel de l'Actu sociale et juridique

Contexte

La fin d'année 2023 a été riche en actualités sociales : partage de la valeur, mesures sociales de la LFSS, congés payés... Pour bien démarrer l'année, nous vous proposons une formation dédiée à l'actualité la plus récente !

Objectifs pédagogiques et compétences visées

- Etre capable de :
- Décrypter l'actualité juridique récente
 - Intégrer les évolutions en droit social dans vos pratiques
 - Dégager des solutions pratiques pour son GE ou pour ses adhérents



Prérequis

Aucun

Date :

23 & 25/01/2024 9h - 12h30

Durée :

2 demi-journées de 3h30
soit 7h de formation au total

Lieu :

A distance

Public visé



- Salariés permanents d'un GE
- Administrateurs d'un GE

1- Actu paye

- Panorama de l'ensemble des sujets d'actualité en paye :
 - Mise à jour des cotisations : AGS, Vieillesse dé plafonnée...
 - Mise à jour des rémunérations et avantages : SMIC, titre-restaurant, avantage en nature...
 - Les impacts de la LFSS 2024
 - Le montant net social

2- Actu sociale et juridique

- Panorama de l'ensemble des sujets d'actualité sociales et juridiques :
 - Retour sur les bouleversements en matière congés payés
 - Les impacts de la LFSS 2024 : santé, suivi médical...
 - Les mesures issues de la Loi plein emploi : France Travail, contrats aidés, refus d'un CDI...
 - Loi Partage de la valeur
 - La PPV et ses nouveautés
 - Les nouveautés en matière d'effectifs dans un GE
 - Loi Immigration : les changements importants
 - Jurisprudences choisies
 - Divers

La liste des sujets est donnée à titre indicatif et n'est pas exhaustive. Elle est susceptible d'évoluer.

Formatrices

Conseillère juridique - CRGE
Formatrice en droit des associations et droit du travail

Charlène MARTIN

Chargée de mission RH - CRGE
Formatrice en gestion sociale

Céline GUIGNARD

Moyens pédagogiques et techniques

Formation en distanciel combinant une pédagogie active d'appropriation des apports théoriques et des séquences pratiques

- Analyse de documents
- Cas concrets
- Exercices

Suivi et évaluations



Evaluation des acquis : quizz



Evaluation de la satisfaction : questionnaire à l'issue de la formation

La formation répond aux dispositions de l'article L.6313-2 du Code du travail et peut à ce titre être prise en charge par l'OPCO au titre du plan de développement des compétences.

Coût pédagogique



600 € nets de TVA
par stagiaire (GE adhérent 2024)

780 € nets de TVA
par stagiaire (GE non adhérent
2024)

Contact pédagogique

Julie VANDÔME
formation@crge.com

Contact administratif

Céline GUIGNARD
formation@crge.com

Chaque participant devra disposer de l'équipement informatique lui permettant de suivre la formation en distanciel dans des conditions optimales : écran, caméra et système audio de qualité et liaison internet stable avec bande passante supportant image et son.

Référent Handicap : Contactez-nous au 05 49 88 25 57 pour toute adaptation.

